



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de la
Protection des Populations**

Service Santé Protection Animale et Environnement

Références à rappeler dans toute correspondance :
CD 2022-04443

A l'attention de Monsieur Pierre BONNEVALLE

Arras, le 08 septembre 2022,

OBJET : Réponse à votre demande de documents relatifs au projet TROPICALIA

Monsieur,

En réponse à votre demande par mail du 17 juillet dernier et à ce stade du projet, je vous informe que vous pouvez retrouver les avis rendus par la Mission Régionale d'Evaluation Environnementale (MRAE) sur les études d'impact des permis de construire, qui ont été mis en consultation du public. Vous trouverez ces avis sur le site de la MRAE :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>

Plus précisément :

* http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis_tropicalia.pdf

* http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/6156_6157avis_tropicalia.pdf

Concernant d'autres informations sur les permis de construire, l'instruction est portée par la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois.

Conformément à l'article R.343-1 du code des relations entre le public et l'administration, si la réponse apportée ne vous convenait, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de ce courrier pour saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
Par délégation, le secrétaire général
Alain CASTANIER

Un traitement automatisé de données à caractère personnel est mis en œuvre pour le compte de l'État. Conformément aux articles 39 à 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ses informations à caractère personnel. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure ci-après :

Rue Ferdinand Buisson
BP 40019 62022 ARRAS Cedex 9
tel : 03 21 21 26 26 / fax : 03 21 21 26 27
ddpp@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62